



SIDECAR WEB Gérer le retour de la demande

Transport marchandises > à 7,5 tonnes / Transport voyageurs ≥ 10 places / Déneigement-damage
www.douane.gouv.fr

CORRECTION DES ÉLÉMENTS EN LIEN AVEC UN VÉHICULE SUITE AU RENVOI

Modification des données liées à la circulation du véhicule sur la période de la demande

► Le kilométrage (ou litrage) = accès direct après prise en charge du renvoi → [Modifier](#)
Mes demandes / Mes demandes à corriger

1^{er} écran : Nature de la demande

Précision

La demande de remboursement partiel de la TICPE sur le carburant consommé est semestrielle jusqu'en 2019 puis trimestrielle à partir de 2020.
A compter du 1er avril 2022, si vous souhaitez déposer une demande mensuelle, merci de sélectionner la période trimestrielle concernée puis de cliquer sur le mois du remboursement sollicité.
La demande porte sur une période qui court du premier au dernier jour du semestre, du trimestre ou du mois de l'année au titre de laquelle le remboursement est sollicité.
Pour chaque période considérée, la demande doit être effectuée :
• à partir du premier jour suivant la fin du semestre ou du trimestre pour lequel le remboursement est demandé, jusqu'au 31 décembre de la deuxième année qui suit.
• à partir du premier jour suivant la fin du mois et jusqu'à la fin du trimestre pour les demandes mensuelles. Passé ce délai vous serez astreint à un remboursement trimestriel.

→ Pas de correction possible

► Faire rejeter la demande par le service des douanes si besoin de corrections

2° écran : liste des véhicules

A. Modifier les données du véhicule dans la demande

Modifier une demande de remboursement initiale



1 véhicules faisant l'objet d'une demande de remboursement

Nombre de litres déclarés : 1800 Litres

Pays	Immatriculation	Type de véhicule	Kilométrage compteur	Litrage	PTAC (kg)	PTRA (kg)	Début d'exploitation	Fin d'exploitation	Situation du demandeur	Modifier	Supprimer
FR	AZ563KL	TRR	179 654	1 900	32 000	44 000	17/04/2020	15/04/2022	En location		

Précédent Ajouter un véhicule Suivant

Modifier le véhicule

Immatriculation  *

AZ563KL

Litrage  *

2150

Kilométrage compteur  *

179654

Rectifier les rubriques litrage et/ou kilométrage

Fermer

Valider



Le litrage doit être la **somme exacte** des consommations effectuées sur la période à l'appui des justificatifs et arrondi à l'entier inférieur (ex : 840, 95 = 840)

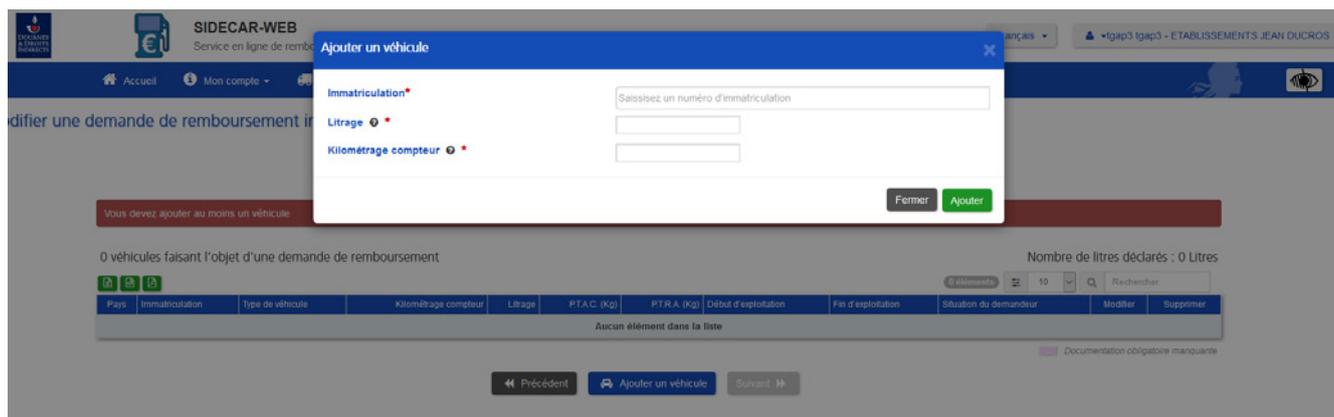
Le kilométrage est le **kilométrage compteur relevé** au dernier jour de la période.

B. Modifier les caractéristiques et la situation du véhicule



Ces données ne peuvent être modifiées que si le véhicule est détaché de la demande (cf : fiche 6)
→ supprimer le véhicule dans la demande

- ▶ Modifier : mes véhicules / Liste des véhicules
- ▶ Rattacher à nouveau le véhicule après correction à la demande
→ Mes demandes à corriger / choisir la demande
- ▶ Ajouter un véhicule



SIDECAR-WEB
Service en ligne de remboursement

Ajouter un véhicule

Immatriculation *
Saisissez un numéro d'immatriculation

Litrage *
Kilométrage compteur *

Fermer Ajouter

Vous devez ajouter au moins un véhicule

0 véhicules faisant l'objet d'une demande de remboursement

Nombre de litres déclarés : 0 Litres

Pays	Immatriculation	Type de véhicule	Kilométrage compteur	Litrage	PTAC (kg)	PTRA (kg)	Début d'exploitation	Fin d'exploitation	Situation du demandeur	Modifier	Supprimer
Aucun élément dans la liste											

Précédent Ajouter un véhicule Suivant



DEMANDE D'ASSISTANCE EN LIGNE

Si vous rencontrez une difficulté technique avec un service en ligne, faites une demande d'assistance via l'[Outil en Ligne de Gestion de l'Assistance \(OLGA\)](#).

Vous pouvez également [consulter la fiche 8](#) concernant l'assistance.